

BA&SH S'ENGAGE AVEC FRET21, DISPOSITIF DU PROGRAMME EVE (ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT - TRANSPORT ET LOGISTIQUE), SOUTENU PAR L'ADEME, ECO CO2, L'ORGANISATION PROFESSIONNELLES DU SECTEUR ET LES MINISTÈRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, POUR UNE RÉDUCTION DE SES ÉMISSIONS DE CO2E SUR SES FLUX TRANSPORT DÈS 2023

Paris, le 28/08 - ba&sh poursuit ses efforts pour diminuer son impact environnemental en adhérant au dispositif FRET21 porté par l'ADEME, Eco CO2, l'AUTF avec les soutiens des ministères de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires, et de la Transition énergétique. Ce dispositif a pour objectif de réduire les émissions de CO2e générées par les activités de transport.

Pierre-Arnaud Grenade, CEO de ba&sh: «Grâce aux outils analytiques du dispositif FRET21, des informations chiffrées ont donné vie à nos stratégies de réduction de nos émissions liées au transport, mobilisant nos équipes de manière concrète. Ces données nous permettent dès à présent de déployer une série de mesures ciblées ayant pour conséquence une diminution de 38% de nos émissions de CO2e à horizon 2025»

ba&sh fait de sa logistique une priorité pour tendre vers une mode plus durable

Le transport représentant le 2ème poste d'émissions de CO2e de ba&sh, la marque s'engage auprès de la démarche FRET21. Grâce aux outils d'analyse et d'évaluation du dispositif, ba&sh est en mesure d'instaurer une série de mesures visant à réduire de 38% l'empreinte carbone de ses opérations de transport d'ici 2025, dans le périmètre de FRET21 correspondant à 82% des flux transport de la marque.

Déployer des mesures concrètes et efficaces, en amont et en aval de la chaîne logistique

ba&sh prévoit de relocaliser 70% de la production en proche import (Europe, Maghreb, Turquie) permettant de réduire la distance parcourue par les pièces jusqu'à leur arrivée dans l'entrepôt ba&sh situé en Île-de-France.

Par ailleurs, ba&sh a entrepris depuis l'automne dernier la modification de son calendrier d'achat permettant aux équipes de la chaîne produit de mieux anticiper les délais de transport. ba&sh a pour objectif de développer le transport maritime et routier pour atteindre une répartition cible de 70% de transport routier, 20% de transport maritime et 10% de transport aérien.

En complément, pour réduire la part du transport aérien, ba&sh ajoutera une option de livraison standard gratuite, moins émettrice que la livraison express.

20% des flux gérés par Colissimo seront désormais réalisés avec des véhicules alimentés par un carburant alternatif et 10% des livraisons parisiennes intra-muros se feront en vélo-cargo. Enfin, ba&sh s'est engagée à maintenir la part de transporteurs chartés avec qui elle collabore.

À propos de ba&sh

ba&sh est née en 2003, de la contraction des prénoms de ses fondatrices Barbara Boccara & Sharon Krief, accompagnées par Dan Arrouas et le groupe Vog. La marque de mode féminine est animée par un audacieux esprit de sororité, pilier de son identité «born collective». Pionnière de la «smart-fashion», ba&sh se positionne à la pointe de l'innovation dans son secteur et dans ses engagements responsables. La marque est présente dans plus de 40 pays, notamment en Europe, en Chine et en Amérique du Nord à travers près de 300 boutiques qui contribuent à son succès. En 2015, la prise de participation du fonds L Catterton et du groupe Arnault s'est accompagnée d'une expansion internationale record, soutenue par le déploiement multidirectionnel et digital, orchestré par Pierre-Arnaud Grenade, CEO de la marque, pour atteindre 254 millions d'euros de CA en 2021, en progression de 22% par rapport à 2019. En mai 2022, ba&sh accueille la prise de participation du fonds français HLD aux côtés des actionnaires historiques et de l'équipe dirigeante pour poursuivre son ambitieux développement.

ba&sh

À propos de FRET21 et du Programme EVE

Le dispositif FRET21 est une démarche volontaire des entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre pour mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable. Les entreprises volontaires signent une charte d'engagement et bénéficient d'outils et d'un accompagnement personnalisé sur 3 ans. Le dispositif FRET21 fait partie du programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique). Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et par le ministère de la Transition énergétique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.